

AVIS D'OPPOSITION À L'AUDIENCE D'HOMOLOGATION
DES AUTRES RÉCLAMANTS PUTATIFS

Tous les termes dont le premier mot débute par une majuscule qui ne sont pas autrement définis dans le présent Avis d'opposition à l'audience d'homologation ont le sens qui leur est attribué dans l'ordonnance de la Cour supérieure de justice de l'Ontario (rôle commercial) dans le cadre de la procédure en vertu de la LACC d'Imperial Tobacco Canada Limited et d'Imperial Tobacco Company Limited datée du 23 décembre 2024 (l'« **Ordonnance relative au protocole d'homologation** »).

Vous pouvez obtenir une copie de l'Ordonnance relative au protocole d'homologation sur le site Web du Contrôleur à l'adresse <http://cfcanada.fticonsulting.com/imperialtobacco/>.

1. Renseignements relatifs à l'Autre réclamant putatif :

Nom de l'Autre réclamant putatif : _____
Représentant : _____
Numéro de téléphone : _____
Courriel : _____

2. Motifs de l'opposition :

Décrivez les motifs et fondements de votre opposition à l'Ordonnance d'homologation. Vous pouvez annexer une autre feuille si vous avez besoin de plus d'espace.

Veuillez joindre tous les documents à l'appui de votre opposition.

FAIT à _____ (ville), le _____ (date) 202__.

Je certifie par les présentes ce qui suit :

1. Je suis un représentant dûment autorisé de l'Autre réclamant putatif.
2. Je suis au courant de toutes les circonstances entourant l'opposition décrite aux présentes.
3. Tous les renseignements et/ou documents transmis par l'Autre réclamant putatif à l'appui de son opposition sont véridiques, exacts et complets.

Nom de l'Autre réclamant putatif :

Signature : _____

Nom : _____

Titre : _____

Témoin :

(Signature)

(Nom en caractères d'imprimerie)

Le présent Avis d'opposition à l'audience d'homologation DOIT parvenir au Contrôleur au plus tard le 15 janvier 2025 à 17 h (heure de l'Est) et la personne concernée DOIT déposer auprès du Tribunal et signifier aux personnes figurant sur la Liste de signification commune les documents sur lesquels elle entend se fonder, et ce, au plus tard le 20 janvier 2025 à 17 h (heure de l'Est).

L'Avis d'opposition à l'audience d'homologation doit parvenir au Contrôleur par courrier recommandé, en personne, par messenger ou par courriel (en format PDF) à l'adresse suivante :

FTI Consulting Canada Inc., à titre de Contrôleur d'Imperial
79 Wellington Street West
Suite 2010
Toronto (Ontario) M5K 1G8
À l'attention de Kamran Hamidi
Courriel : imperialtobacco@fticonsulting.com